

SAINT-HILAIRE DU-ROSIER

Je soussigné, Sylvain BELLE,
Maire de la commune de Saint-Hilaire-du-Rosier,

Certifie que :

- L'arrêté préfectoral du 06 mai 2022 portant ouverture d'une enquête publique relative à la constitution de servitudes de passage sur fonds privés pour la pose de conduites d'irrigation sur les communes de Chate, Montagne, Saint-Antoine-l'Abbaye, Saint-Appolinard, Saint-Bonnet-de-Chavagne, Saint-Hilaire-du-Rosier, Saint-Lattier et La Sône au bénéfice de l'ASA autorisée du Sud Grésivaudan,
- Les notifications individuelles du dépôt du dossier d'enquête parcellaire aux propriétaires des parcelles listées ci-dessous, dont l'identité n'a pu être établie ou est incomplète et dont le domicile demeure inconnu,

Ont été portés à la connaissance du public par affichage en mairie de Saint-Hilaire-du-Rosier à partir du 17 mai 2022.

Numéro de compte foncier	Propriétaire
68	Succession inconnue de M.BERRUYER Charles Célestin
68	Succession inconnue de Mme BERRUYER née LORRAT Marie Rosier
68	Succession inconnue de M. LORRAT Louis Célestin
68	Succession inconnue de Mme BERRUYER Renée Marcelle Elise

Les notifications ont été affichées du 30 mai 2022 au 22 juin 2022 inclus.

Après avoir effectué des recherches (Cadastre, Fichier Immobilier, ...) et par tout autre moyen, qu'il n'a été trouvé aucun renseignement d'état civil sur les personnes inconnues ou dont la succession est inconnue, et qu'il n'existe aucun héritier connu titré autre que ceux portés dans la fiche parcellaire.

Fait à Saint-Hilaire-du-Rosier, le 23 juin 2022

Le Maire,
Sylvain BELLE.

